Les entreprises du numérique prévoient des ventes amputées d'un quart au second trimestre

Les startups anticipent déjà la reprise. Mais avant que celle-ci ne survienne, elles vont devoir serrer les dents et leur ceinture pour encaisser le choc au mieux.

Temps de lecture : minute

30 avril 2020

Les entreprises du secteur du numérique prévoient un chiffre d'affaires amputé d'un quart en moyenne au deuxième trimestre du fait de la crise du coronavirus, selon un baromètre réalisé par le syndicat professionnel Syntec numérique. L'étude publiée jeudi montre également que 47% des entreprises du secteur s'attendent à voir leur trésorerie en difficulté en septembre si l'activité économique ne repart pas d'ici là, 30% voyant plutôt ce cap se profiler en décembre.

"Les entreprises n'ont pas la trésorerie pour tenir indéfiniment", a résumé à l'AFP Godefroy de Bentzmann, le président de Syntec numérique. Selon le baromètre, 70% des entreprises du numérique (éditeurs, entreprises de services numériques et sociétés d'ingénierie et conseil en technologie) utilisent le dispositif du chômage partiel pour passer la crise. Ces dispositifs concernent 23,8% des salariés de la branche, soit 120.000 personnes. Les chefs d'entreprises sont 56% à envisager une reprise de l'activité progressive entre septembre et décembre, et 40% à anticiper une reprise plus lente et s'étalant sur l'année.

Protéger un secteur qui embauche

Les besoins de numérisation de l'économie françaises ne sont pas contestables à long terme, mais les entreprises du secteur vont avoir un cap difficile à passer, explique Godefroy de Bentzmann. " Nos grands clients vont se trouver dans l'obligation ou le besoin de continuer à accélérer leur transformation numérique, mais entre temps il aura fallu qu'ils fassent des économies à droite et à gauche ", a-t-il expliqué. " Ils sont en train de trier parmi les projets ceux qu'ils vont sacrifier et ceux qu'ils vont garde ", a-t-il indiqué.

Le président de Syntec numérique espère par ailleurs que des mesures seront prises pour ne pas "sacrifier des promotions entières" de jeunes diplômés qui vont se retrouver sur le marché du travail. Il est favorable à "des mesures de chômage partiel suffisamment souples" pour pouvoir intégrer des jeunes qui seront payés normalement pendant leurs missions, mais indemnisés au titre du chômage partiel entre celles-ci.

D'une manière générale, "il faut qu'on puisse protéger les entreprises le temps qu'elles retrouvent leur rythme de croisière, plutôt que de nous obliger à les restructurer et se retrouver à devoir embaucher derrière", a-t-il indiqué. Godefroy de Bentzmann a par ailleurs indiqué que Syntec numérique avait commandé en Chine 2 millions de masques pour ses entreprises adhérentes, dans la perspective du déconfinement. "Ils vont être livrés à nos adhérents directement sur tout le territoire", a-t-il indiqué.

Maddyness avec AFP